

# Gestion de l'information médicale

## Titulaires

Thierry Klein (Coordonnateur), Nancy ABBELOOS et Thérèse LOCOGE

## Mnémonique du cours

GEST-L5310

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Premier quadrimestre

## Campus

Erasme

## Contenu du cours

### 1 UE Gestion de l'information médicale, 3 AA:

- 1.Thierry Klein: « Informatisation du dossier patient »
- 2.Nancy Abbeloos: « Gestion de l'information hospitalière »
- 3.Thérèse Locoge: « Gestion juridique des données de santé»

### AA Informatisation du dossier patient:

Intro Le contexte

I1 Définitions

I2 Le cadre légal général

I3 Plan e-santé

I4 Réseau de santé et codification

I5 Enjeux de continuité des soins

I6 Travail de recherche

1. Les données à l'hôpital

2. Le Résumé Hospitalier Minimum

3. Dossier Médical

4. Codification- Ontologies

5. Enjeux d'aujourd'hui et de demain

6. Etude de cas : Mariette

7. Synthèse et questions/réponses

### AA Gestion de l'information hospitalière

> Introduction

> Cycle de la gestion stratégique : strategy & performance management, indicateurs & tableaux de bord

> Cycle de la gestion de la connaissance : bases de données & data warehouse hospitaliers, introduction à la

réforme du financement, approche ICHOM

### AA Gestion juridique des données de santé :

Protection légale des données personnelles : régime général et spécifique aux données de santé

Traitement de données sensibles autres que de santé

Règlementation au niveau des hôpitaux

Données de santé et recherche

Droit d'auteur et protection des bases de données : introduction

Réseaux d'échanges de données et registre épidémiologique

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

[[table]]

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

enseignement présentiel interactif avec exercices aux cours

cours magistral, exercices dirigés, travaux pratiques, séminaires scientifiques

## Contribution au profil d'enseignement

[[table]]

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Informatique médicale, e-Santé

Fondements et applications

Sous la direction de

Alain Venot

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Erasme

### Contact(s)

Thierry Klein (thierry.klein@ulb.ac.be)

## Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

> De manière générale :

Trois épreuves sont organisées **en présentiel: nous distribuons les 3 questionnaires au début et vous gérez le temps (4 heures) à votre guise.**

Chaque épreuve est cotée sur 20 points. La partie AA « Informatisation du dossier patient » compte pour 50% dans la construction de la note et les deux autres parties soit l' AA « Gestion de l'information hospitalière » et l'AA « Gestion juridique des données de santé » pour 25% chacune.

La note globale de l'UE est la note minimum en cas d'échec dans une AA, moyenne pondérée sinon.

Le report de cote d'au moins 10/20 d'une AA d'une session à l'autre est automatique.

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

*Pour l'AA Informatisation du dossier patient (Thierry Klein)*

Examen écrit et présentation orale d'un article (N.B.: seulement en 1ère session, question ouverte longue pour la 2ème session)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

1. Article (/Question ouverte longue) (5 points) :

Résumé avec vos mots (max1 page A4) + explications des liens avec le cours (max1 page A4)

2 possibilités au choix:

\* SOIT présentation orale de max 10 min lors du cours

\* SOIT: réponse écrite pendant l'examen (vous pouvez avoir l'article mais pas de notes)

2. Vrai/Faux avec justification (5 points)

3. Questions ouvertes courtes (5 points)

4. Exercice (5 points).

*Pour l'AA Gestion de l'information hospitalière*

Examen écrit

*Pour l'AA Gestion juridique des données de santé :*

Examen écrit de questions à même pondération

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | **Master en sciences de la santé publique** | finalité Epidémiologie et biostatistique/bloc 2, finalité Santé environnementale/bloc 1, finalité Santé environnementale/bloc 2, finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 1, finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé/bloc 2 et finalité Gestion des établissements et services de soins/bloc 1